

1 Portrait historique et géographique

Mieux cerner la forêt

Une forêt, c'est quoi ?

Quand on souhaite connaître l'image de la forêt dans notre société on se rend compte qu'elle évoque l'air pur, l'oxygène, la nature, les promenades. Mais plus précisément...

Aujourd'hui, la définition de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sert de référence. Selon elle, une forêt est « une surface contigüe de plus de 0,5 hectare, composée d'arbres d'au moins 5 mètres de haut à l'âge adulte et dont le feuillage couvre au moins 10 % de la surface au sol. »

La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.

La forêt remplit, avant toute chose, une fonction vitale nécessaire à la vie des Hommes et de la planète, c'est un vaste écosystème, une source de matière première, une riche réserve d'animaux mais aussi un lieu de loisirs.

Une évolution constante

Les forêts couvrent 30 % des terres émergées de la planète (source ONF). En zone tempérée, elles sont préservées et ont tendance à s'accroître. En revanche, à d'autres endroits du globe, comme en zone tropicale, elles sont menacées (déforestation). Lorsque la forêt évolue naturellement, par des stades successifs vers un état stable, sous l'influence du sol et du climat, on l'appelle alors « forêt climax ».

NOTE

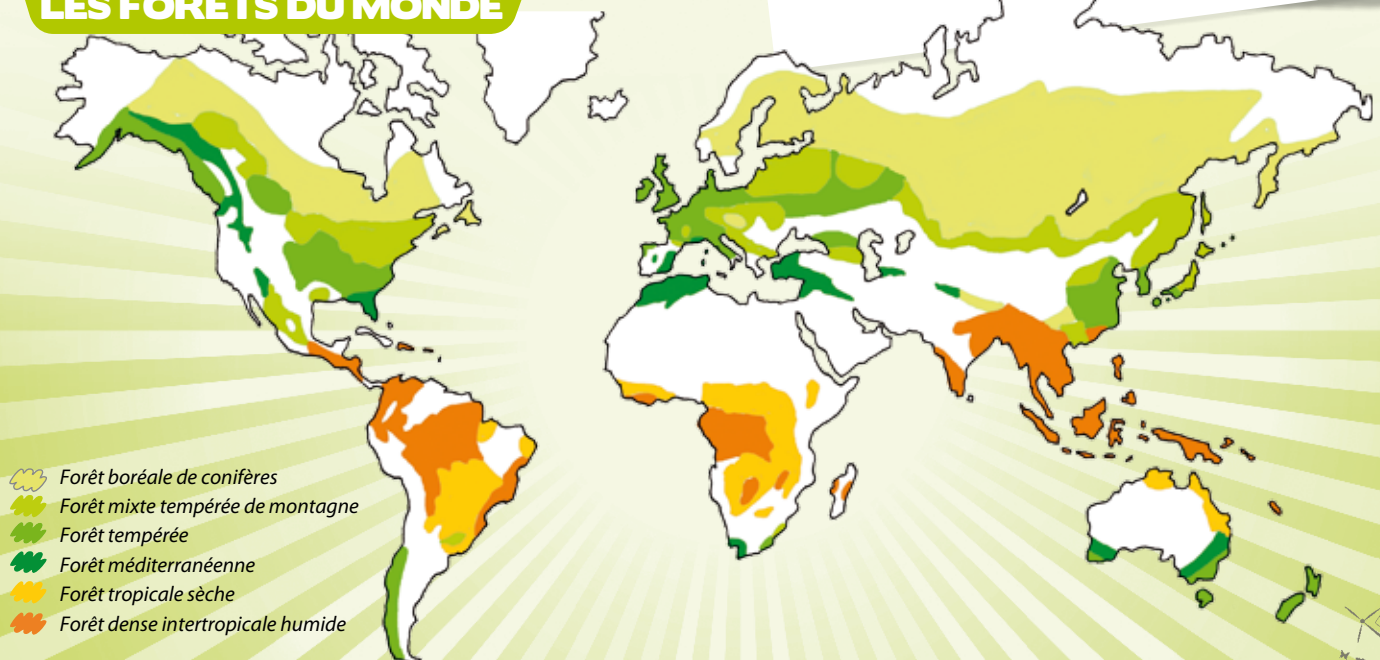
Les forêts dites « primaires » représentent 36 % de la superficie forestière mondiale mais ont diminué de plus de 40 millions d'hectares depuis 2000. Les forêts « secondaires » sont souvent moins riches en nombre d'espèces.

(Source FAO)





Pistes d'exploitation

- Observer la diversité des forêts dans le monde (cf. carte mondiale).
- Qu'est-ce qui différencie la forêt tropicale de la forêt boréale ?
- Repérer les types de forêts présentes en France et dans la région (cf. carte page 2 et 4).
- Discuter des superficies relatives.

LES FORÊTS DU MONDE



LA FORÊT FRANÇAISE

-  Forêt tempérée zone atlantique
-  Forêt tempérée zone continentale
-  Forêt mixte tempérée de montagne
-  Forêt méditerranéenne





Source : IFN

Pistes d'exploitation

- Mettre en relation les surfaces forestières et les différentes structures qui les gèrent.
- Comparer la répartition nationale et la répartition régionale des surfaces forestières privées et publiques.

La forêt française couvre 15,7 millions d'ha, soit 28,6% du territoire. La France est le troisième pays européen pour la surface forestière après la Suède et la Finlande. Le couvert forestier s'étend et s'enrichit depuis plus de 150 ans. Les surfaces boisées ont augmenté de 1,7 million d'ha dans les vingt dernières années.

COUVERTURE FORESTIÈRE NATIONALE

-  Forêts de feuillus
-  Forêts de conifères
-  Forêts mélangées
-  Forêt et végétation arbustive en mutation

Extrait de l'occupation du sol - UE-SOeS/CORINE Land Cover - 2006
Réalisation : ENR/SMPNRA, 2010.

Pistes d'exploitation

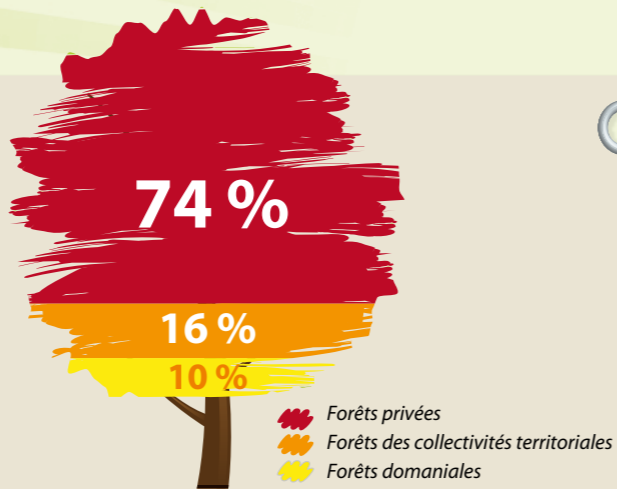
- Caractériser la forêt régionale par rapport à la forêt française et mondiale.
- S'interroger sur l'opportunité de développer les forêts. Évoquer les freins de son évolution (conflits d'intérêts économiques, spatiaux et environnementaux).

À QUI APPARTIENNENT LES FORÊTS FRANÇAISES ?

Toute forêt est une propriété. Elle appartient soit à l'État (forêt domaniale), soit à des collectivités (forêt communale), soit à des particuliers. Les forêts domaniales et communales sont soumises au régime forestier et sont essentiellement gérées par l'ONF (Office national des forêts). Pour les forêts privées, les propriétaires font régulièrement appel aux organismes professionnels de gestion forestière (OGECs, experts, etc). Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) a, dans ses missions principales, la responsabilité d'agrémenter les documents de gestion qui permettent aux propriétaires forestiers de réaliser périodiquement un diagnostic de leur forêt afin de définir un programme d'interventions en accord avec leurs objectifs et la réglementation.

LA FORÊT PUBLIQUE EN CHIFFRES

- La forêt publique gérée par l'ONF couvre 4,6 millions d'hectares en métropole, soit en moyenne 26 % de la forêt française. S'y ajoutent environ 8 millions d'hectares Outre-mer, dont l'essentiel est situé en Guyane.
- 1525 forêts (de taille moyenne 960 ha) sont composées à 50 % de forêts royales de l'Ancien Régime, de forêts ecclésiastiques et de forêts d'émigrés à la Révolution.

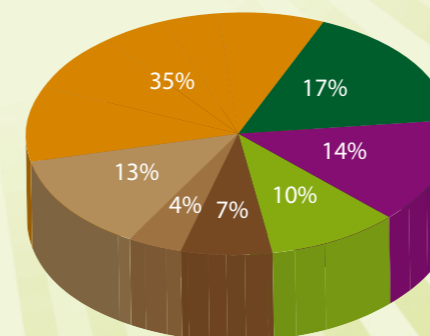


LA FORÊT PRIVÉE EN CHIFFRES

- La forêt privée couvre plus de 10 millions d'hectares, soit près de 74 % du territoire national.
- Le plus grand domaine privé couvre 3000 ha mais la taille moyenne de ces forêts est de 3 ha.
- 66 % des propriétés privées appartiennent à des personnes physiques (dont 44 % de retraités), 16 % à des groupements forestiers et 18 % à des personnes morales (sociétés d'assurances, banques...).
- La forêt privée est directement conseillée dans sa gestion et aidée par 18 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF).

Source : La vie de la forêt de Bernard Fischesser - 2009.

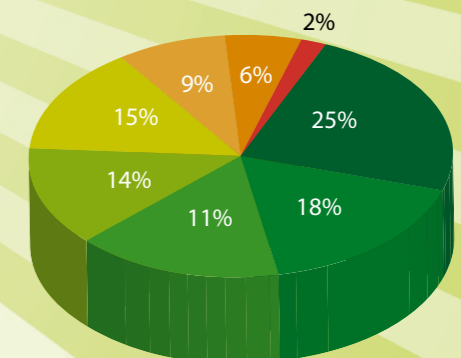
LES ESSENCES FORESTIÈRES NATIONALES


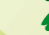


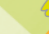





-  Chêne pédonculé
-  Chêne rouvre
-  Hêtre
-  Chêne pubescent
-  Châtaignier
-  Autres feuillus
-  Résineux (Pin maritime, Pin sylvestre, Épicéa commun, Sapin pectiné...)

Source : IFN

LES ESSENCES FORESTIÈRES RÉGIONALES



-  Chêne pédonculé
-  Frêne
-  Peuplier
-  Hêtre
-  Autres feuillus (Bouleau, Charme, Aulne)
-  Chêne sessile
-  Résineux (Pin, Épicéa)
-  Merisier

Source : CRPF

Pistes d'exploitation

- Faire émerger les rôles de la forêt dans l'Histoire.
- Superposer l'Histoire des Hommes et l'Histoire des domaines forestiers.
- S'interroger sur la place de la forêt au cours de l'Histoire.

La forêt à travers le temps

15 000 ANS D'HISTOIRE FORESTIÈRE

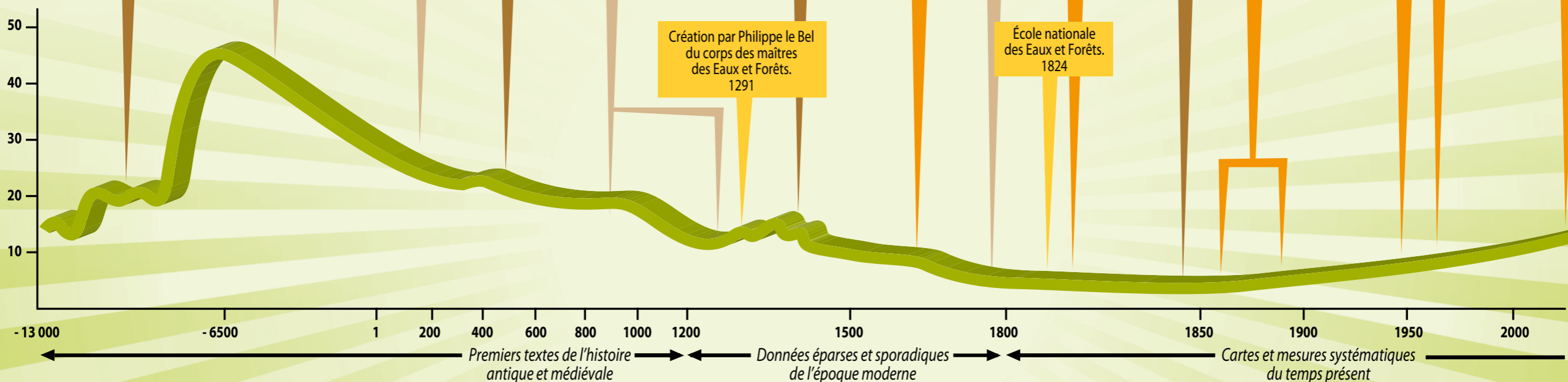
- Phase de reconquête
- Phase de recul des superficies forestières
- Actes législatifs portant sur la forêt
- Actes législatifs portant sur le corps des forestiers
- Histoire régionale

Les forêts climatiques de notre région n'ont pas toujours été telles qu'elles. À l'échelle des temps géologiques la région a vu ses climats changer, y compris dans le quaternaire récent. Ainsi, il y a 12 000 ans par exemple, une période de glaciation a touché l'ensemble de la planète et l'on trouve la trace de forêts boréales dans le Nord-Pas de Calais.

Les modifications climatiques actuelles, dont l'origine anthropique est hautement vraisemblable, sont actuellement modélisées pour comprendre les conséquences sur les formations forestières de notre région.

Superficies forestières
(à l'intérieur des limites
de la France actuelle)

millions d'hectares



La forêt au Moyen Âge

Période de grands défrichements menés par les paysans sous l'impulsion des seigneurs et des monastères (Maroilles, Marchiennes). Imposés par la pression économique, ils étaient également une lutte contre la « sauvagerie » et la christianisation.

La forêt sous l'Ancien Régime.

Elle reflète l'organisation sociale et le poids des privilèges. Source importante de matériaux pour la construction (bois) et l'énergie (bois de feu), elle est aussi une réserve de chasse à la disposition de l'aristocratie. La Haye d'Avesnes, propriété du duc d'Orléans est vendue comme bien national. L'exploitation de la forêt est accélérée par la révolution industrielle et la demande en bobines de fil. Elle finit par disparaître.

La forêt sous le Second Empire.

Le Second Empire marque une volonté de mise en valeur des espaces ruraux délaissés. La forêt est un moyen de les rendre économiquement rentables en fournissant du bois pour les traverses de chemin de fer par exemple. La forêt d'Hardelot et le bois de la Citadelle à Lille sont plantés à cette époque. Le bois de la Citadelle est aménagé avec une dimension esthétique et récréative.

La forêt pendant la Guerre 14-18.

Le bois est utilisé pour consolider les tranchées. On détruit les forêts car elles sont des cachettes potentielles pour l'ennemi. Le bilan est accablant dans les zones de combats. Il s'opérera ensuite une véritable volonté de reconstruire pour panser les dégâts causés par la guerre. À la fois obstacle (circulation, christianisation...) et atout (chasse, bois...), la forêt entretient un rapport complexe avec l'Homme.

LES PRINCIPALES FORÊTS DU NORD-PAS DE CALAIS

NORD-PAS DE CALAIS : notre espace forestier

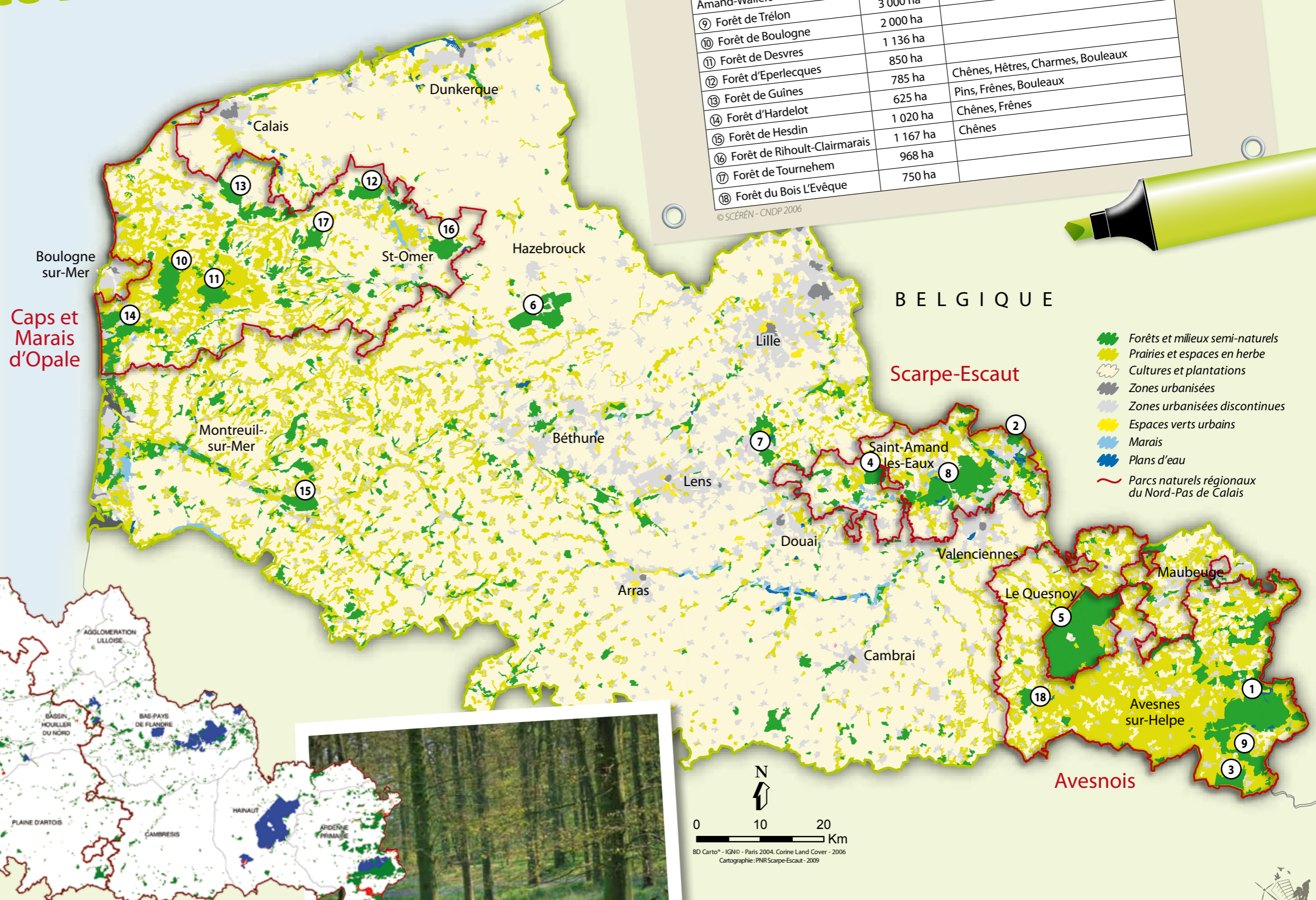
Le Nord-Pas de Calais reste l'une des régions les moins boisées de France avec 1206 km² de forêts, soit 9 %, dont une grande partie située sur les territoires des Parcs naturels régionaux (source Conseil régional).

Ces chiffres s'expliquent par les dégradations subies lors des deux guerres mondiales mais aussi par l'absence de relief marqué, une fertilité des sols propices à l'agriculture et au développement d'espaces urbanisés. Néanmoins, la surface forestière de notre territoire semble se stabiliser depuis 2008 grâce aux programmes de reboisement et à la requalification des friches industrielles.

La richesse et la diversité de nos forêts sont exceptionnelles. On compte essentiellement un peuplement de feuillus (93 %), parmi lesquels dominent les chênes, accompagnés de frênes et de hêtres. Le plus grand massif boisé est la forêt de Mormal (9 163 ha) au nord de la vallée de la Sambre. Sa superficie est suffisante pour accueillir une population viable de Cerfs Élaphe.

	Superficie	Espèces principales
① Forêt de l'Abbé - Val Joly	1 782 ha	
② Forêt de Bon-Secours	1 200 ha	
③ Forêt de Fourmies	870 ha	Chênes pédonculés
④ Forêt de Marchiennes	800 ha	Chênes pédonculés, Hêtres, Charmes, Frênes
⑤ Forêt de Mormal	9 163 ha	Chênes pédonculés, Frênes, Merisiers, Hêtres
⑥ Forêt de Nieppe	2 602 ha	Chênes pédonculés, Pins sylvestres
⑦ Forêt de Phalempin	670 ha	
⑧ Forêt de Raimés-Saint-Amand-Wallers	4 600 ha	
⑨ Forêt de Trélon	3 000 ha	
⑩ Forêt de Boulogne	2 000 ha	
⑪ Forêt de Desvres	1 136 ha	
⑫ Forêt d'Eperlecques	850 ha	Chênes, Hêtres, Charmes, Bouleaux
⑬ Forêt de Guînes	785 ha	Pins, Frênes, Bouleaux
⑭ Forêt d'Hardelot	625 ha	Chênes, Frênes
⑮ Forêt de Hesdin	1 020 ha	Chênes
⑯ Forêt de Rihoult-Clairmarais	1 167 ha	
⑰ Forêt de Tournehem	968 ha	
⑱ Forêt du Bois L'Evêque	750 ha	

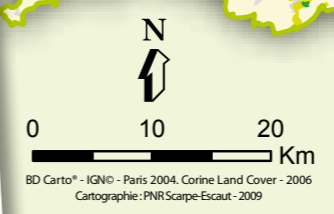
© SCÉRÉN - CNDP 2006



Classes de propriété (IFN - 1998)

- Forêts domaniales
- Forêts communales
- Forêts privées

- Forêts et milieux semi-naturels
- Prairies et espaces en herbe
- Cultures et plantations
- Zones urbanisées
- Zones urbanisées discontinues
- Espaces verts urbains
- Marais
- Plans d'eau
- Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais



→ LEXIQUE

Climax : on appelle climax écologique le stade vers lequel un écosystème atteint sa maturité, dans des conditions naturelles constantes, en l'absence d'intervention de l'Homme. Sa structure dépend étroitement des facteurs climatiques et de la nature du sol.

CRPF : le Centre Régional de la Propriété Forestière est un établissement public assimilé dont l'objectif est d'orienter et de favoriser l'amélioration de la gestion du domaine forestier privé.

FAO : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture œuvre en faveur du développement agricole. L'organisation privilégie la promotion du développement rural et de l'agriculture durable.

IFN : l'Inventaire Forestier National exécute l'inventaire permanent des ressources forestières de la France métropolitaine.

Forêt primaire : dite aussi *forêt vierge* dans le langage courant, est une forêt intacte (ou originelle), à haut degré de naturalité qui n'a jamais été ni exploitée, ni fragmentée, ni influencée par l'Homme.

Forêt secondaire : forêt qui s'est régénérée là où la forêt primaire a disparu sous l'effet de phénomènes naturels ou d'activités humaines telles que l'agriculture ou l'élevage. La végétation secondaire est généralement instable et représente des stades successifs.

ONF : l'Office National des Forêts est chargé de la gestion des forêts publiques. Il assure la production de bois, l'accueil du public et la protection du territoire.

Milieus associés : telles les clairières, lisières, mares intraforestières... les zones de transitions écologiques, sont importantes à préserver car elles accueillent des espèces inféodées à ces milieux intermédiaires.

→ Pour aller plus loin...

Web

- En savoir plus sur les forêts mondiales, le site de la FAO : <http://www.fao.org/forestry/fr>
- En savoir plus sur la forêt publique, le site de l'Office National des Forêts : <http://www.onf.fr/>
- En savoir plus sur la gestion des forêts privées régionales, le site du Centre Régional de la Propriété Forestière : <http://www.crpfnordpic.fr/>
- Les autres organismes de gestion de la forêt privée : <http://www.laforetprivee.com>
- SIGALE, la cartotheque de la Région Nord-Pas de Calais : <http://www.sigale.nordpasdecals.fr/>
- Cartographie dynamique de l'Inventaire Forestier National : <http://www.ifn.fr/spip/spip.php?rubrique67>
- Consultation des cartes de Cassini, pour une étude historique : <http://cassini.seies.net/>

Documents

Pour étudier les milieux associés qui s'apparentent à la forêt (clairière, lisière, mares forestières) : PDF « les milieux forestiers associés en Nord-Pas de Calais, connaissance et conseils de gestion » : <http://www.crpfnordpic.fr/index.php>

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

